

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je crois avoir indiqué l'autre jour que nous nous efforcions vraiment d'y parvenir avant le 31 décembre. Je crois que c'est possible. Tout l'indique. Cette question se rattache à celle que l'on m'a posée l'autre jour au sujet des heures supplémentaires. Je voudrais ajouter que le personnel qui fait des heures supplémentaires pour rendre la chose possible va être dédommagé, non pas en touchant tarif double mais par un congé après la période des Fêtes.

M. Forrestall: A propos des observations du ministre je veux simplement lui exprimer la gratitude des intéressés.

M. l'Orateur: A l'ordre.

LA PÊCHE

L'OFFICE DE COMMERCIALISATION DU POISSON SALÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): J'aimerais demander au ministre des Pêcheries s'il pourrait répondre à la question que j'ai posée hier, en son absence, à son secrétaire parlementaire. Le gouvernement a-t-il l'intention d'établir un office de commercialisation du poisson salé pour les pêcheurs de Terre-Neuve et de la région atlantique?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, le ministère des Pêcheries étudie actuellement l'opportunité d'établir un office d'exploitation ou de commercialisation du poisson salé.

M. Carter: Une question complémentaire. Le ministre peut-il dire à la Chambre qui étudie la possibilité d'établir cet office?

L'hon. M. Davis: En ce moment, des fonctionnaires du ministère.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): J'aimerais poser une autre question complémentaire. Le ministre a-t-il reçu un message de l'Association de l'industrie du poisson congelé de Terre-Neuve, qui tient actuellement une réunion à Saint-Jean pour décider si elle devrait fermer l'industrie, étant donné l'inaction du gouvernement?

M. l'Orateur: Le député sait qu'il ne suffit pas de demander simplement si l'on a reçu un message.

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): J'ai encore une question supplémentaire à celle qu'a posée le député de Saint-Jean-Ouest. Le ministre des Pêcheries va-t-il conférer avec les ministres des Pêcheries des provinces et les représentants de l'industrie du poisson salé des Provinces atlantiques, avant de prendre une décision sur la création d'un office de commercialisation du poisson salé?

L'hon. M. Davis: Oui, nous continuerons nos consultations, monsieur l'Orateur.

M. Carter: Autre question supplémentaire pour le ministre des Pêcheries. Le ministre peut-il nous dire quand sera terminée l'étude relative à l'établissement d'un office de commercialisation du poisson salé, à laquelle il vient de se référer? Si les conclusions conduisent à l'établissement de cet office, ce dernier fonctionnera-t-il à temps pour s'occuper de la pêche de la prochaine saison?

L'hon. M. Davis: Je n'en suis pas du tout sûr.

LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Lewis (York-Sud): J'ai une question à poser au premier ministre. J'ignore s'il a eu le temps d'étudier le rapport ou s'il pourra répondre. Quoi qu'il en soit, établirait-il un comité fédéral-provincial spécial, composé de ministres et de fonctionnaires, qui aviserait aux moyens de mettre en œuvre les recommandations du deuxième volume du rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): J'y ai songé, monsieur l'Orateur, et si l'occasion se présente, j'en parlerai à un moment quelconque de la conférence fédérale-provinciale. Toutefois, on serait peut-être disposé à utiliser le sous-comité des langues qui existe déjà et qui a été institué pendant la conférence fédérale-provinciale de février dernier. A la prochaine réunion, on décidera peut-être de continuer à utiliser ce sous-comité pour faire progresser l'étude du deuxième volume du rapport. Toutefois, je m'en remettrai aux participants à la conférence.

M. Lewis: Dois-je conclure alors que la substance ou les conséquences du rapport